

même d'une grande partie des bâtimens de nos cités ; les champs du laboureur doivent fournir *indirectement* le moyen de payer les loyers, les taxes, etc., excepté quand il y a des revenus qui ne proviennent pas de sources canadiennes. Que nous les affirmions ou que nous les nions, ces faits n'en existent pas moins, et plus tôt ils seront connus et admis, mieux le pays s'en trouvera, car il y aura alors lieu d'espérer qu'il y sera obvié par des mesures convenables, s'il est possible ; et que la chose soit possible, c'est ce dont nous sommes convaincu. Nous avons de notre présent système d'agriculture une assez longue expérience pour en connaître et les avantages et les défauts, et nous devrions être en état d'appliquer les remèdes nécessaires pour augmenter ces avantages et diminuer ces défauts. Nous ne devons pas être satisfaits de notre présent état, s'il est en notre pouvoir de l'améliorer. Nous attendons avec confiance de la présente session de la législation, qu'il y sera donné l'attention méritée à un sujet d'une importance si vitale et si prééminente pour le pays généralement. Nous ne nous attendons pas que la législation pourvoira à une culture plus judicieuse de nos champs, ou à un traitement plus soigneux de nos animaux, mais nous nous flattons qu'elle se fera un devoir de procurer ou faciliter l'éducation agricole à tous ceux qui la désireront, et une instruction pratique dans l'art de l'agriculture, au moyen de fermes-modèles. Le bien seul du pays nous engage à appuyer sur ce sujet, sans désirer que nos suggestions soient prises au-delà de ce qu'elles peuvent valoir. Tout ce que nous souhaitons, c'est que les habitans du Canada, sans exception, soient mis sur la voie de la prospérité, du contentement et du bonheur.

Nous recommandons les passages suivants, extraits du traité d'Agriculture de Thaer, à l'attention des cultivateurs : ils ne pourront manquer de reconnaître l'exactitude de ses observations et de ses suggestions, et d'en profiter, s'ils y sont disposés. En transcrivant ces pas-

sages du livre de cet agriculteur pratique, nous nous épargnons le soin de coucher sur le papier nos propres idées, qui s'accordent parfaitement avec les siennes. Nous ne voyons pas qu'on puisse trouver mauvais que nous prenions pour ce journal quelques morceaux, extraits d'ouvrages pratiques sur l'agriculture, particulièrement quand les idées de l'auteur et de l'éditeur sont à peu près les mêmes. Il pourra se faire que nous donnions quelques extraits dont les idées ne seront pas tout-à-fait d'accord avec les nôtres, faute d'expérience pratique sur ces sujets particuliers ; mais dans ce cas, nous nous bornerons à transcrire simplement, laissant les réflexions au jugement du lecteur. Nous savons que dans un ouvrage de cette nature, il est difficile de plaire généralement, tant à ceux qui sont très peu instruits en agriculture, qu'à ceux qui croient en savoir beaucoup plus que nous n'en savons. Nous avons fait, et nous continuerons à faire tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire, pour le rendre utile à tout souscripteur qui pourra désirer d'en tirer de l'avantage : pour ce qui nous regarde, nous nous sommes toujours empressé de lire tout ouvrage sur l'agriculture que nous avons eu occasion de voir, et toujours avec profit, car il y a à peine un ouvrage sur le sujet qui ne contienne quelque renseignement utile, ou quelque suggestion dont un cultivateur expérimenté ne puisse profiter. Il y a de nombreuses productions instructives pour toute autre affaire ou profession, et nous ne voyons pas pourquoi des cultivateurs répugneraient à être instruits par des ouvrages fondés sur l'expérience et la pratique.

“ On demandera maintenant quelle profondeur il faut donner aux sillons de la charrue, la diversité des opinions qu'on a sur ce sujet nous ayant embarrassé dans un labyrinthe de discussions, d'où il paraît difficile de trouver un fil pour nous en tirer. Il y a une grande différence entre labourer profondément un sol dont la couche végétale ne se compose que d'une matière homogène jusqu'à une profondeur considérable, et augmenter une couche de terre plus ou moins superficielle, en y faisant entrer profondément le soc de la charrue, en d'autres termes, en rendant ses parties constituantes homogènes à une plus grande